

ARTICLE 1er : La situation Administrative de Monsieur YILCUMULCU Felix, Ingenieur des Services de l'Information de 1^{er} échelon, indice 830 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Information), en service à Brazzaville, est révisée selon le tableau ci-après :

ANCIENNE SITUATION	NOUVELLE SITUATION
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II</u>	<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II</u>
-Promu Attaché des Services de l'Information de 3 ^o échelon, indice 860 pour compter du 19.7.1975 (arrêté n° 1337.1 DFP.1.MFT.DMF du 25.2.1980).	- Promu Attaché des services de l'information de 4 ^o échelon, indice 940 pour compter du 6.6.1977
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I</u>	<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE I</u>
-Titulaire du diplôme d'Enseignement des arts et Techniques Audiovisuel (niveau 3), délivré par l'institut National de l'Audiovisuel de Bry-Sur-Marne (France), est réclassé et nommé Ingénieur des Services de l'Information de 2 ^o échelon, indice 840 pour compter du 2.5.78 date effective de sa reprise de service à l'issue de son stage ACC = 10 mois et 26 jours.	-Titulaire du diplôme d'Enseignement des Arts et Techniques Audiovisuels (niveau 3), délivré par l'institut National de l'Audiovisuel de Bry-Sur-Marne (France), est réclassé et nommé Ingénieur des Services de l'Information de 2 ^o échelon, indice 840 pour compter du 2.5.78 date effective de sa reprise de service à l'issue de son stage. ACC = 10 mois et 26 jours.
(décret n° 80/123 du 12.1.1980) DFT.2103 du 8.3.1980).	
<u>CATEGORIE A, HIERARCHIE II</u>	
-Promu Attaché des Services de l'Information de 4 ^o échelon, indice 940 pour compter du 6.6.1977 (arrêté n° 1214/ MININFO-PT.SGI.DMF du 10-3-1980).	

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JOGEC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

SAËLVIHIE, le 0 NOV. 1982

Le Ministre de l'Information
et des Postes et Télécommunications

Commandant Florent NTSHI.

Colonel Louis SELVAIN GOM.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances

Bernard COMBO MASTON.

Itihi Ossetounba LEKOUNDICU.

COPIATIONS :

JOGEC.....1
DGTFF/LFF.....3
D.E.....3
DCF.....1
NF.....2
MINISFC/PT.....3
STC.....3
INTELECOM.....1
DCCSIF.....7
SGCM/BC.....1